

L'AVEUGLE DE RONCHIN FÉLIX HARDY

devant les Assises du Pas-de-Calais

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Troublant « accident »
Le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, Félix Hardy, âgé de 51 ans, demeurant à Ronchin, fut frappé par une automobile. Il fut blessé à la tête et à la nuque. Il fut transporté à l'hôpital de Valenciennes où il mourut le 14 mars.

« La mort résulte du crime »
Après une suspension d'audience, M. le procureur général a prononcé l'acte d'accusation. Il est reproché à Hardy d'avoir tué son fils par suite d'un accès de jalousie.

Une explication...
Hardy exposa qu'il faisait la sieste au premier étage lorsqu'il fut tiré de sa somnolence par un bruit accompagnant de l'appel de son prénom.

Mise en scène
Dans les escaliers on ne trouva en effet aucune trace de charbon. Or l'aveugle prétend que sa femme est tombée en montant un seau. Cet ustensile, retrouvé vide dans la cave, était rempli de sang.

Jugement cassé
Hardy fut donc arrêté en dépit de ses dénégations. Le 23 octobre 1938 il était condamné à 20 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour par les Assises du Nord.

L'interrogatoire
A l'audience, les formes réglementaires comprennent une lecture supplémentaire faite par le greffier, celle de l'arrêt de la Cour de Cassation qui fait nul et non avenu le verdict rendu par les Assises du Nord.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

La fraude dans la région
152 kilos de tabac saisis à Godewaersvelde. 32 kilos à Saint-Sylvestre-Cappel.

Très mérité lui
Bret, le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, fut tiré de sa sieste par un bruit qui le fit lever. Il vit une femme qui venait de tomber dans l'escalier de la cave en remontant un seau de charbon.

« La mort résulte du crime »
Après une suspension d'audience, M. le procureur général a prononcé l'acte d'accusation. Il est reproché à Hardy d'avoir tué son fils par suite d'un accès de jalousie.

Une explication...
Hardy exposa qu'il faisait la sieste au premier étage lorsqu'il fut tiré de sa somnolence par un bruit accompagnant de l'appel de son prénom.

Mise en scène
Dans les escaliers on ne trouva en effet aucune trace de charbon. Or l'aveugle prétend que sa femme est tombée en montant un seau. Cet ustensile, retrouvé vide dans la cave, était rempli de sang.

Jugement cassé
Hardy fut donc arrêté en dépit de ses dénégations. Le 23 octobre 1938 il était condamné à 20 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour par les Assises du Nord.

L'interrogatoire
A l'audience, les formes réglementaires comprennent une lecture supplémentaire faite par le greffier, celle de l'arrêt de la Cour de Cassation qui fait nul et non avenu le verdict rendu par les Assises du Nord.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

La fraude dans la région
152 kilos de tabac saisis à Godewaersvelde. 32 kilos à Saint-Sylvestre-Cappel.

Très mérité lui
Bret, le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, fut tiré de sa sieste par un bruit qui le fit lever. Il vit une femme qui venait de tomber dans l'escalier de la cave en remontant un seau de charbon.

« La mort résulte du crime »
Après une suspension d'audience, M. le procureur général a prononcé l'acte d'accusation. Il est reproché à Hardy d'avoir tué son fils par suite d'un accès de jalousie.

Une explication...
Hardy exposa qu'il faisait la sieste au premier étage lorsqu'il fut tiré de sa somnolence par un bruit accompagnant de l'appel de son prénom.

Mise en scène
Dans les escaliers on ne trouva en effet aucune trace de charbon. Or l'aveugle prétend que sa femme est tombée en montant un seau. Cet ustensile, retrouvé vide dans la cave, était rempli de sang.

Jugement cassé
Hardy fut donc arrêté en dépit de ses dénégations. Le 23 octobre 1938 il était condamné à 20 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour par les Assises du Nord.

L'interrogatoire
A l'audience, les formes réglementaires comprennent une lecture supplémentaire faite par le greffier, celle de l'arrêt de la Cour de Cassation qui fait nul et non avenu le verdict rendu par les Assises du Nord.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

La fraude dans la région
152 kilos de tabac saisis à Godewaersvelde. 32 kilos à Saint-Sylvestre-Cappel.

Très mérité lui
Bret, le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, fut tiré de sa sieste par un bruit qui le fit lever. Il vit une femme qui venait de tomber dans l'escalier de la cave en remontant un seau de charbon.

LOTIERE DES RÉGIONS LIBÉREES



Une jeune bonne noya son nouveau-né à Toufflers

Il y a une quinzaine de jours, M. et Mme Albert Tonneau, qui demeurent à Toufflers, 58, rue de la Douane, ont eu un fils, un jeune garçon de 16 ans, G.M., originaire d'Anseruvel (Belgique).

Le 10^{ème} Anniversaire de l'Union des Familles nombreuses du Quartier de l'Épée

L'Union des familles nombreuses du quartier de l'Épée a célébré le 10^{ème} anniversaire de sa fondation, le 8 h. une messe fut célébrée en l'église St-Sépulchre.

Le Congrès de l'Union des Victimes de la Guerre et Anciens Combattants du Chemin de Fer du Nord, à Amiens

Pour la dix-septième fois, les militants de l'Union des Victimes de la Guerre et Anciens Combattants du Chemin de Fer du Nord, groupant 21 sections, se sont réunis en Congrès annuel.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

La fraude dans la région
152 kilos de tabac saisis à Godewaersvelde. 32 kilos à Saint-Sylvestre-Cappel.

Très mérité lui
Bret, le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, fut tiré de sa sieste par un bruit qui le fit lever. Il vit une femme qui venait de tomber dans l'escalier de la cave en remontant un seau de charbon.

« La mort résulte du crime »
Après une suspension d'audience, M. le procureur général a prononcé l'acte d'accusation. Il est reproché à Hardy d'avoir tué son fils par suite d'un accès de jalousie.

Une explication...
Hardy exposa qu'il faisait la sieste au premier étage lorsqu'il fut tiré de sa somnolence par un bruit accompagnant de l'appel de son prénom.

Mise en scène
Dans les escaliers on ne trouva en effet aucune trace de charbon. Or l'aveugle prétend que sa femme est tombée en montant un seau. Cet ustensile, retrouvé vide dans la cave, était rempli de sang.

Jugement cassé
Hardy fut donc arrêté en dépit de ses dénégations. Le 23 octobre 1938 il était condamné à 20 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour par les Assises du Nord.

L'interrogatoire
A l'audience, les formes réglementaires comprennent une lecture supplémentaire faite par le greffier, celle de l'arrêt de la Cour de Cassation qui fait nul et non avenu le verdict rendu par les Assises du Nord.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

La fraude dans la région
152 kilos de tabac saisis à Godewaersvelde. 32 kilos à Saint-Sylvestre-Cappel.

Très mérité lui
Bret, le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, fut tiré de sa sieste par un bruit qui le fit lever. Il vit une femme qui venait de tomber dans l'escalier de la cave en remontant un seau de charbon.

« La mort résulte du crime »
Après une suspension d'audience, M. le procureur général a prononcé l'acte d'accusation. Il est reproché à Hardy d'avoir tué son fils par suite d'un accès de jalousie.

Une explication...
Hardy exposa qu'il faisait la sieste au premier étage lorsqu'il fut tiré de sa somnolence par un bruit accompagnant de l'appel de son prénom.

Mise en scène
Dans les escaliers on ne trouva en effet aucune trace de charbon. Or l'aveugle prétend que sa femme est tombée en montant un seau. Cet ustensile, retrouvé vide dans la cave, était rempli de sang.

Jugement cassé
Hardy fut donc arrêté en dépit de ses dénégations. Le 23 octobre 1938 il était condamné à 20 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour par les Assises du Nord.

L'interrogatoire
A l'audience, les formes réglementaires comprennent une lecture supplémentaire faite par le greffier, celle de l'arrêt de la Cour de Cassation qui fait nul et non avenu le verdict rendu par les Assises du Nord.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

ROUBAIX

**M. J. LEBAS
MINISTRE DU TRAVAIL
A RECU UNE DÉLÉGATION
DES MARCHANDS DE CHARBON
DÉTAILLANTS**

Hier matin, à 10 h. 30, une déléation des marchands de charbon détaillants a été reçue, à l'Hôtel de Ville de Roubaix, par M. J. Lebas, ministre du Travail, député-maire. Cette déléation était conduite par M. Robert Delaval, secrétaire général du syndicat des moyens de transports de Roubaix et communes environnantes, auquel s'étaient joints MM. Vandembroeck et Robbe, de Roubaix; Marlière, de Tourcoing; Durieux, de Watteville; Florin, de Croix; L'égache, de Lannoy.

Une bonne correction
M. le ministre a promis de s'intéresser tout particulièrement à cette question qui ne tardera très probablement pas à être définie.

LA TOMBOLA DE LA JOUJOURNÉE DES MÈRES
Voici la liste des numéros gagnants de cette tombola organisée en faveur des familles nombreuses :

CINÉMA NOËL
76, Rue Joffroy, Roubaix. - Tél. 343.59
Ce soir à 8 heures
Jean GABIN dans
LA BELLE ÉQUIPE
Pierre BRASSEUR, ARLETTY, dans
LE MARI VEUF

Le 10^{ème} Anniversaire de l'Union des Familles nombreuses du Quartier de l'Épée
L'Union des familles nombreuses du quartier de l'Épée a célébré le 10^{ème} anniversaire de sa fondation, le 8 h. une messe fut célébrée en l'église St-Sépulchre.

Le Congrès de l'Union des Victimes de la Guerre et Anciens Combattants du Chemin de Fer du Nord, à Amiens
Pour la dix-septième fois, les militants de l'Union des Victimes de la Guerre et Anciens Combattants du Chemin de Fer du Nord, groupant 21 sections, se sont réunis en Congrès annuel.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

La fraude dans la région
152 kilos de tabac saisis à Godewaersvelde. 32 kilos à Saint-Sylvestre-Cappel.

Très mérité lui
Bret, le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, fut tiré de sa sieste par un bruit qui le fit lever. Il vit une femme qui venait de tomber dans l'escalier de la cave en remontant un seau de charbon.

« La mort résulte du crime »
Après une suspension d'audience, M. le procureur général a prononcé l'acte d'accusation. Il est reproché à Hardy d'avoir tué son fils par suite d'un accès de jalousie.

Une explication...
Hardy exposa qu'il faisait la sieste au premier étage lorsqu'il fut tiré de sa somnolence par un bruit accompagnant de l'appel de son prénom.

Mise en scène
Dans les escaliers on ne trouva en effet aucune trace de charbon. Or l'aveugle prétend que sa femme est tombée en montant un seau. Cet ustensile, retrouvé vide dans la cave, était rempli de sang.

Jugement cassé
Hardy fut donc arrêté en dépit de ses dénégations. Le 23 octobre 1938 il était condamné à 20 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour par les Assises du Nord.

L'interrogatoire
A l'audience, les formes réglementaires comprennent une lecture supplémentaire faite par le greffier, celle de l'arrêt de la Cour de Cassation qui fait nul et non avenu le verdict rendu par les Assises du Nord.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

La fraude dans la région
152 kilos de tabac saisis à Godewaersvelde. 32 kilos à Saint-Sylvestre-Cappel.

Très mérité lui
Bret, le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, fut tiré de sa sieste par un bruit qui le fit lever. Il vit une femme qui venait de tomber dans l'escalier de la cave en remontant un seau de charbon.

« La mort résulte du crime »
Après une suspension d'audience, M. le procureur général a prononcé l'acte d'accusation. Il est reproché à Hardy d'avoir tué son fils par suite d'un accès de jalousie.

Une explication...
Hardy exposa qu'il faisait la sieste au premier étage lorsqu'il fut tiré de sa somnolence par un bruit accompagnant de l'appel de son prénom.

Mise en scène
Dans les escaliers on ne trouva en effet aucune trace de charbon. Or l'aveugle prétend que sa femme est tombée en montant un seau. Cet ustensile, retrouvé vide dans la cave, était rempli de sang.

Jugement cassé
Hardy fut donc arrêté en dépit de ses dénégations. Le 23 octobre 1938 il était condamné à 20 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour par les Assises du Nord.

L'interrogatoire
A l'audience, les formes réglementaires comprennent une lecture supplémentaire faite par le greffier, celle de l'arrêt de la Cour de Cassation qui fait nul et non avenu le verdict rendu par les Assises du Nord.

Brillante plaidoirie
La parole est enfin donnée à M. Jean Legrand, du barreau de Saint-Omer. L'affaire revient à zéro, sinon la Cour de Cassation ne peut qu'annuler le verdict.

Le verdict
A l'issue d'une longue délibération, le jury répondit : « J'affirme de toute la force de mon âme que je suis innocent du crime dont on m'accuse. »

La fraude dans la région
152 kilos de tabac saisis à Godewaersvelde. 32 kilos à Saint-Sylvestre-Cappel.

Très mérité lui
Bret, le 11 mars 1938, vers la fin de l'après-midi, fut tiré de sa sieste par un bruit qui le fit lever. Il vit une femme qui venait de tomber dans l'escalier de la cave en remontant un seau de charbon.

BARE DURE? Keksekça?

La lame Star est 50% plus épaisse, son angle de coupe est rationnel. Aussi toutes les barbes sont faciles pour une lame Star dans un rasoir STAR

EN TRAVERSANT LA CHAUSSÉE
En sortant du square Wilbau, vers 13 h., Mme Vve Deschamps, née Clara Lemaire, 61 ans, pensionnaire de l'Hospice Blanc-Manteuil, fut renversée par un cycliste tandis qu'elle traversait la chaussée de la rue de Cassel. Dans sa chute, elle fut blessée sur diverses parties du corps. L'octogénaire a été transportée à l'hôpital de la Fraternité. Sauf complications, son état ne présente pas de caractère de gravité.

MADAME GERMAINE DE ROUEN REÇEVA AU BUFFET BARE DE LILLE DU 20 AU 26 JUIN INCLUS

Sociétés et Comités
LES ARTISANS RÉUNIS - Exceptionnellement, réunion des commissions responsables mardi soir, 12 juin, au Grand Chemin, les vieux travailleurs, permanence de 19 à 20 h.

MELOMANES ROUBAISIENS - Ce mardi répétition générale à 20 h. au concert du Parc Barbu. Inscriptions pour le voyage d'Ostende.

ASSOCIATION REGIONALE DES VIEUX TRAVAILLEURS, EXCLUSifs DES ASSURANCES SOCIALES ET CHOMEURS - On nous communique : Samedi 25 mai, à 15 h. 30, 8, rue du Grand Chemin, les vieux travailleurs, ex-citoyens des Assurances Sociales, se sont réunis en vue d'adhérer à l'Association régionale des vieux travailleurs.

CLUB CYNOPHILE ROUBAISIEN - Dimanche 14 juin, à 10 h., au Centre Tourcoing, réunion de la section de chiens de garde. Présence de M. Verhoven, président de la section.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DU NOUVEAU-ROUBAIX - La section des Familles Nombreuses du Nouveau-Roubaix-Ravaert, Saint-Jean-Baptiste, dimanche 13 juin, à 10 h., au Centre Tourcoing, réunion de la section de chiens de garde.

SOCIÉTÉ DE S. M. DU FRANC AD DECS - Le C. A. annonce la mort de M. Dorchy (Club Cynophile Watteville), 318 p. 50; de M. Athos, à M. Scholz (Club Cynophile Lysval), 175 p. 50; de M. Tony, à M. Brizoler (Amis de la Patrie), 15 p. 50.

SYMPOHNE MARLOT-LINNE - Ce mardi 19 h. 30, répétition pour le concert du 7 juin rue Chanzy.

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE - Ce soir à 19 h., répétition de comédie, à 20 h. répétition générale.

SOCIÉTÉ DES FAMILLES NOMBREUSES DU NOUVEAU-ROUBAIX - La section des Familles Nombreuses du Nouveau-Roubaix-Ravaert, Saint-Jean-Baptiste, dimanche 13 juin, à 10 h., au Centre Tourcoing, réunion de la section de chiens de garde.

SYMPOHNE MARLOT-LINNE - Ce mardi 19 h. 30, répétition pour le concert du 7 juin rue Chanzy.

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE - Ce soir à 19 h., répétition de comédie, à 20 h. répétition générale.

SOCIÉTÉ DE S. M. DU FRANC AD DECS - Le C. A. annonce la mort de M. Dorchy (Club Cynophile Watteville), 318 p. 50; de M. Athos, à M. Scholz (Club Cynophile Lysval), 175 p. 50; de M. Tony, à M. Brizoler (Amis de la Patrie), 15 p. 50.

SYMPOHNE MARLOT-LINNE - Ce mardi 19 h. 30, répétition pour le concert du 7 juin rue Chanzy.

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE - Ce soir à 19 h., répétition de comédie, à 20 h. répétition générale.

SOCIÉTÉ DE S. M. DU FRANC AD DECS - Le C. A. annonce la mort de M. Dorchy (Club Cynophile Watteville), 318 p. 50; de M. Athos, à M. Scholz (Club Cynophile Lysval), 175 p. 50; de M. Tony, à M. Brizoler (Amis de la Patrie), 15 p. 50.

SYMPOHNE MARLOT-LINNE - Ce mardi 19 h. 30, répétition pour le concert du 7 juin rue Chanzy.

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE - Ce soir à 19 h., répétition de comédie, à 20 h. répétition générale.

SOCIÉTÉ DE S. M. DU FRANC AD DECS - Le C. A. annonce la mort de M. Dorchy (Club Cynophile Watteville), 318 p. 50; de M. Athos, à M. Scholz (Club Cynophile Lysval), 175 p. 50; de M. Tony, à M. Brizoler (Amis de la Patrie), 15 p. 50.

SYMPOHNE MARLOT-LINNE - Ce mardi 19 h. 30, répétition pour le concert du 7 juin rue Chanzy.

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE - Ce soir à 19 h., répétition de comédie, à 20 h. répétition générale.

SOCIÉTÉ DE S. M. DU FRANC AD DECS - Le C. A. annonce la mort de M. Dorchy (Club Cynophile Watteville), 318 p. 50; de M. Athos, à M. Scholz (Club Cynophile Lysval), 175 p. 50; de M. Tony, à M. Brizoler (Amis de la Patrie), 15 p. 50.

SYMPOHNE MARLOT-LINNE - Ce mardi 19 h. 30, répétition pour le concert du 7 juin rue Chanzy.

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE - Ce soir à 19 h., répétition de comédie, à 20 h. répétition générale.

SOCIÉTÉ DE S. M. DU FRANC AD DECS - Le C. A. annonce la mort de M. Dorchy (Club Cynophile Watteville), 318 p. 50; de M. Athos, à M. Scholz (Club Cynophile Lysval), 175 p. 50; de M. Tony, à M. Brizoler (Amis de la Patrie), 15 p. 50.

SYMPOHNE MARLOT-LINNE - Ce mardi 19 h. 30, répétition pour le concert du 7 juin rue Chanzy.

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDE - Ce soir à 19 h., répétition de comédie, à 20 h. répétition générale.

SOCIÉTÉ DE S. M. DU FRANC AD DECS - Le C. A. annonce la mort de M. Dorchy (Club Cynophile Watteville), 318 p. 50; de M. Athos, à M. Scholz (Club Cynophile Lysval), 175 p. 50; de M. Tony, à M. Brizoler (Amis de la Patrie), 15 p. 50.

SYMPOHNE MARLOT-LINNE - Ce mardi 19 h. 30, répétition pour le concert du 7 juin rue Chanzy.